

STRATÉGIE DE NAVIGATION DURABLE POUR LE SAINT-LAURENT

RÉDACTEURS: PIERRE D'ARCY¹, JEAN-FRANÇOIS BIBEAULT² ET COMITÉ DE CONCERTATION NAVIGATION

Coordonnées: ¹ Pierre D'Arcy, Pêches et Océans Canada - Garde côtière, 101 Champlain, Québec, C.é.: pierre.darcy@dfo-mpo.gc.ca
² Environnement Canada, 105 McGill 7^{ème} Étage, Montréal, C.é.: Jean-François.Bibeault@ec.gc.ca

RÉSUMÉ

Le Comité de concertation Navigation (CCN) du Plan Saint-Laurent (PSL) a vu le jour lors de la 3^{ème} phase (1998) de l'entente fédérale/provinciale Saint-Laurent Vision 2000. Il a été convenu lors de sa formation d'élargir la composition des membres à d'autres secteurs d'activité que les milieux gouvernementaux. Ceci permettrait d'avoir une meilleure vision et une compréhension des différents enjeux reliés aux activités de navigation et au Saint-Laurent. Des invitations ont été faites aux principaux représentants de l'industrie maritime, de la plaisance, d'associations de pilote, de groupes environnementaux et auprès des collectivités riveraines. Plus d'une vingtaine d'organisations ont accepté avec empressement de participer aux travaux du Comité.

Le premier défi du CCN a été d'identifier et de s'entendre sur un objectif commun. Cet objectif a pris forme dans la Stratégie de navigation durable où la dimension de respect des conditions environnementales du Saint-Laurent est prise en compte dans le développement économique des activités maritimes et de plaisance.

BUT

Le principal objectif de la stratégie est de sensibiliser les navigateurs à considérer l'aspect environnemental dans les opérations quotidiennes ainsi que dans les planifications de développement à moyen et long terme. Plus précisément, la Stratégie de navigation durable vise à réduire l'empreinte environnementale des activités de navigation commerciale et de plaisance sur le fleuve en ciblant des enjeux actuels et potentiels.



FONCTIONNEMENT DE LA STRATÉGIE

VISION - DÉFINITION

Gestion de la navigation commerciale et récréative et des opérations de navires à quai intégrant les objectifs de durabilité économique, environnementale et sociale et assurant, à court terme et pour les générations futures, une protection adéquate des écosystèmes, de la qualité de vie, de la santé et de la sécurité humaines, tout en permettant le développement de la navigation.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Protection des écosystèmes et de la ressource eau
- Sécurité des personnes et des navires
- Développement des activités de la navigation commerciale
- Développement des activités récréatives et de plaisance
- Harmonisation des usages et implication des collectivités riveraines

PRINCIPES D'APPLICATION

- Concertation élargie des intervenants de la navigation
- Consolidation des bonnes pratiques et innovation dans les mesures de gestion environnementale
- Acquisition et partage de connaissances, et formation
- Diffusion de l'information, sensibilisation et implication
- Appréciation environnementale des actions

ENJEUX

- Maintenir la concertation entre les intervenants
- Mettre en oeuvre la gestion intégrée du dragage et des sédiments
- Évaluer des options d'adaptation pour la navigation aux fluctuations des niveaux d'eau
- Réduire l'impact du battillage sur l'érosion des rives
- Améliorer la gestion des rejets d'eaux usées et de résidus de cargaison
- Réduire les risques d'introduction d'organismes exotiques par les eaux de lest
- Améliorer la collaboration des collectivités riveraines en cas de déversement
- Développer le transport maritime au regard de ses avantages environnementaux et sociaux

QUELQUES ACTIONS EN COURS

GESTION INTÉGRÉE DU DRAGAGE ET DES SÉDIMENTS

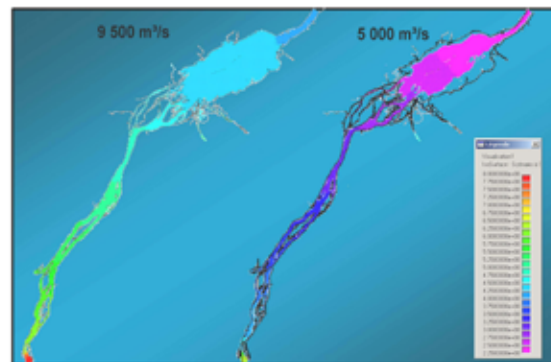


- Élaborer un site Internet pour améliorer la planification à court et moyen terme des activités de dragage sur le Saint-Laurent.
- Élaborer de nouveaux critères de qualité des sédiments adaptés aux conditions géologiques fluviales.
- Favoriser la participation du public dans l'évaluation environnementale des projets de dragage.
- Améliorer l'évaluation des effets des activités de dragage sur l'habitat du poisson.
- Évaluer les possibilités de valoriser les sédiments de dragage.
- Favoriser la communication et la concertation entre les ministères et organismes responsables de l'application des différents régimes d'évaluation environnementale.

VOIR AFFICHE SUR LE DRAGAGE. POUR PLUS DE DÉTAILS, DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU DRAGAGE SUR LE SAINT-LAURENT DISPONIBLE SUR:
http://www.planstlaurent.qc.ca/index_f.html

FLUCTUATIONS DES NIVEAUX D'EAU

Comparaison des niveaux d'eau en situation climatique normale et en situation de changements climatiques sévères



Réalisation d'une étude qui explore différentes options d'adaptation pour maintenir le transport maritime sur le Saint-Laurent relativement à des scénarios climatiques contrastés

VOIR AFFICHE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE TRANSPORT MARITIME SUR LE SAINT-LAURENT. POUR PLUS DE DÉTAILS, DOCUMENT CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET TRANSPORT MARITIME SUR LE SAINT-LAURENT: ÉTUDE EXPLORATOIRE D'OPTIONS D'ADAPTATION DISPONIBLE SUR:
http://www.planstlaurent.qc.ca/index_f.html

RÉDUIRE L'INTRODUCTION D'ESPÈCES EXOTIQUES MOULES ZÉBRÉES



Mise en place par Transports Canada d'un programme d'échantillonnage aléatoire des réservoirs de ballast des navires qui entrent dans la région du Québec et/ou qui se dirigent vers les Grands Lacs.

Procédure d'échantillonnage:

L'eau est échantillonnée dans les réservoirs de ballast et le taux de salinité est mesuré. Celui-ci permet de certifier si l'échange des eaux de ballast s'est réellement effectué en haute mer.

Résultats:

Les résultats de ce programme jusqu'à maintenant montrent une diminution constante des navires non conformes. Ainsi, pour les navires qui se dirigent vers les Grands Lacs, le taux de non conformité est passé de 11% en 2005 à 3,25% en 2007. Les résultats sont plus nuancés pour les navires à destination des ports québécois où 44,8% de navires ont été trouvés non conformes. Il faut préciser cependant qu'à la différence de la Voie Maritime qui échantillonne l'ensemble des navires qui se dirigent vers les Grands Lacs, seuls les navires considérés à risque sont échantillonnés dans les ports québécois.



L'objectif de la stratégie de navigation durable se concrétise dans l'initiative de l'Alliance Verte



Un partenariat environnemental pour l'industrie maritime

L'Alliance Verte est un regroupement volontaire de différentes industries maritimes oeuvrant sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs dont le but est de renforcer leur performance environnementale. L'Alliance Verte s'est dotée d'une politique environnementale qui cible six enjeux prioritaires. Les participants à ce programme évaluent leur rendement à partir de cinq critères qui s'étend du respect de la réglementation à l'excellence dans les pratiques quotidiennes.

Pour plus d'information: www.AllianceVerte.org